

marches-securises.fr

PUBLICATION

ÉTABLISSEMENT

Communauté de Communes Sud
Vendée Littoral (85)
107, avenue du Maréchal de Lattre
de Tassigny

85400 LUÇON

AVIS DE MARCHÉ

SERVICES

DIRECTIVE 2014/24/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur**I.1) NOM ET ADRESSES**

Communauté de Communes Sud Vendée Littoral, 107, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 85400 LUÇON, FRANCE. Tél. : +33 251976464. Courriel : marchespublics@sudvendeelittoral.fr. Code NUTS : FRG05.

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://www.cc-sudvendeelittoral.fr/>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE**I.3) COMMUNICATION**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <http://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Communauté de communes Sud Vendée Littoral 107 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny , 85400 Luçon, FRANCE. Tél. +33 251976464. Courriel : marchespublics@sudvendeelittoral.fr. Code NUTS : FRG05. Adresse internet : <http://www.marches-securises.fr>.

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Par voie électronique à l'adresse : <http://www.marches-securises.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Agence/office régional(e) ou local(e)

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet**II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ**

II.1.1) Intitulé : Souscription des contrats d'assurances pour la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral - 5 lots.

II.1.2) Code CPV principal

66510000

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte

Souscription des contrats d'assurances pour la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral - 5 lots.

II.1.5) Valeur totale estimée

Valeur estimée hors TVA : 527500 euros.

II.1.6) Informations sur les lots

Division en lots : Oui

Il est possible de soumettre des offres pour un nombre maximal de lots : 5

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire : 5

II.2) DESCRIPTION**LOT N° 1**

II.2.1) Intitulé : Lot 1 : Assurances dommages aux biens et risques annexes

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

66515000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRG05

II.2.4) Description des prestations

Superficie approximative des biens à assurer : 81 161,94 m²

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 200000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

A compter du : 01 janvier 2023. Jusqu'au : 31 décembre 2027.

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Le candidat devra impérativement répondre à la solution de base et à la solution alternative portant sur les niveaux de franchises. La valeur estimée est exprimée toutes taxes comprises.

LOT N° 2

II.2.1) Intitulé : Lot 2 : Assurance des responsabilités, des risques annexes et protection juridique.

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

66516000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRG05

II.2.4) Description des prestations

Masse salariale : 7 800 487 €

Nombre d'agents : 267

Nombre d'élus : 72

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 50000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

A compter du : 01 janvier 2023. Jusqu'au : 31 décembre 2027.

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Le candidat devra impérativement répondre à la solution de base et à la prestation supplémentaire éventuelle :
Prestation supplémentaire éventuelle n°1 : Risques Environnementaux

La valeur estimée est exprimée toutes taxes comprises.

LOT N° 3

II.2.1) Intitulé : Lot 3 : Assurance des véhicules à moteur et des risques annexes

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

66514110

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRG05

II.2.4) Description des prestations

Nombre total approximatif de véhicules et engins : 86

Kilométrage auto collaborateurs : 30 000 Km

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 250000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

A compter du : 01 janvier 2023. Jusqu'au : 31 décembre 2027.

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**II.2.10) Variantes**

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Le candidat devra impérativement répondre à la solution de base et à la solution alternative portant sur les niveaux de franchises, ainsi qu'aux prestations supplémentaires éventuelles :

Prestation supplémentaire éventuelle n°1 : Auto Collaborateurs

Prestation supplémentaire éventuelle n°2 : Bris de machine.

La valeur estimée est exprimée toutes taxes comprises.

LOT N° 4**II.2.1) Intitulé :** Assurance de la protection fonctionnelle des agents et des élus**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

66510000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRG05

II.2.4) Description des prestations

Masse Salariale : 7 800 487 €

Nombre d'agents : 267

Nombre d'élus : 72

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 7500 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

A compter du : 01 janvier 2023. Jusqu'au : 31 décembre 2027.

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**II.2.10) Variantes**

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Le candidat devra impérativement répondre à la solution de base.
La valeur estimée est exprimée toutes taxes comprises.

LOT N° 5**II.2.1) Intitulé :** Lot 5 : Cyber Risques**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

66515000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRG05

II.2.4) Description des prestations

Assurance Cyber risques

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 20000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

A compter du : 01 janvier 2023. Jusqu'au : 31 décembre 2027.

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**II.2.10) Variantes**

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Le candidat devra impérativement répondre à la solution de base.
La valeur estimée est exprimée toutes taxes comprises.

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique**III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION****III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession****Liste et description succincte des conditions :**

- Un formulaire DC1
- Le pouvoir de la personne habilitée pour engager l'entreprise candidate.
- Qualité selon laquelle le candidat agit : agent, courtier, mutuelle... S'il intervient en qualité de courtier, il devra fournir une copie du mandat pour agir au nom de la (les) compagnie(s) qu'il a saisie et l'étendue de celui-ci.
- Compagnie qui effectue la proposition et son engagement de souscription
- Attestation d'inscription à l'ORIAS

III.1.2) Capacité économique et financière**Liste et description succincte des critères de sélection :**

- Formulaire DC2 faisant apparaître le chiffre d'affaires des 3 dernières années,
- une attestation d'assurance en responsabilité civile professionnelle signée, mentionnant : la période de validité, la nature des activités garanties, le nom de la compagnie et le n° de contrat. Si le candidat ne peut pas fournir un dc1 ou dc2 joindre une attestation sur l'honneur datée et signée reprenant les éléments indiqués dans le formulaire
- copie du ou des jugements prononcés.

III.1.3) Capacité technique et professionnelle**Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :**

- Formulaire DC2 avec la description des moyens techniques et humains.
- La présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.
- La preuve de la capacité de l'entreprise pourra être apportée par tout moyen, notamment des certificats d'identité professionnelle ou des références attestant la compétence de l'entreprise dans le domaine souhaité.

Avertissement : la réponse par le biais d'un intermédiaire d'assurances et/ou en coassurance, est considérée comme un groupement conjoint : chaque partie devra fournir les documents ci-dessus à l'exception de « la lettre de candidature » qui devra être produite en un seul exemplaire pour l'ensemble du groupement.

Seront éliminées les entreprises dont la candidature est irrecevable au regard des dispositions légales et réglementaires et dont les références et capacités professionnelles, techniques et financières paraissent insuffisantes au vu des pièces du dossier de candidature

La réponse pourra être présentée, soit par un assureur directement ou par le biais d'un intermédiaire.

En application des articles R. 2142-19 à R. 2142-24 du Code de la Commande Publique et au vu des conditions spécifiques requises en matière de marché d'assurance, les opérateurs économiques groupés devront, au stade de l'attribution, adopter la forme juridique d'un groupement conjoint avec mandataire.

En cas de coassurance, elle devra être formée dès la remise des offres (une offre ne couvrant pas 100% du risque sera considérée irrégulière).

Chaque co-assureur devra fournir les documents permettant d'évaluer les capacités économiques techniques et financières tels qu'indiqués dans le présent avis

Une même compagnie d'assurances ne pourra pas présenter une offre seule et par le biais d'un ou plusieurs intermédiaires (agents, courtiers).

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

Marché réservé : Non

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Informations relatives à la profession

La prestation est réservée à une profession particulière

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables : Les prestations sont réservées aux sociétés d'assurances, mutuelles et intermédiaires habilités à présenter des opérations d'assurances conformément au Code des Assurances.

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique

Une enchère électronique sera effectuée : Non

IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

Mercredi 28 septembre 2022 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 6 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Date : mercredi 28 septembre 2022 - 13:30

Lieu : Siège de la Communauté de communes Sud Vendée Littoral.

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUELEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable : Non

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

La facturation en ligne sera utilisée

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

En application des articles R. 2143-6 à R. 2143-10 et R. 2144-1 du Code de la Commande publique, le candidat retenu devra justifier ne pas être dans un des cas d'interdiction de soumissionner et produire dans les 5 jours suivant la demande de la collectivité chacun des documents repris au règlement de la consultation.

Par ailleurs, et conformément au règlement de la consultation, le candidat retenu devra remettre dans le délai imparti fixé par la collectivité, s'il ne l'a pas fait au stade du dépôt de son offre, tous les documents pour lesquels la signature est requise, dûment signés sans y avoir apporté de modifications.

Le marché sera intégralement financé sur les fonds propres inscrits aux budgets de la collectivité

Le paiement est opéré par mandat administratif suivi d'un virement et effectué en application des articles R. 2191-1 à R. 2191-63 du Code de la Commande Publique

Le délai global de paiement est fixé selon les articles L. 2192-10 et L. 2192-12 à L. 2192-15 du Code de la Commande Publique.

Conditions de remise des candidatures et des offres :

Les candidatures et offres seront obligatoirement transmises par voie électronique à l'adresse URL suivante : <https://www.marches-securises.fr>.

Conformément à l'article R2132-7, la soumission par voie papier n'est plus autorisée. Aucune régularisation ne sera effectuée. Toute soumission réceptionnée par voie papier sera donc déclarée irrégulière.

Conformément à l'article R2193-4 du code de la Commande Publique, l'acheteur public informe les candidats que leur candidature peut être présentée sous forme d'un document unique de marché européen (DUME) conforme au modèle disponible sur :

<https://dume.chorus-pro.gouv.fr>

L'intégralité des échanges au cours de la consultation jusqu'à la notification des marchés publics seront des échanges électroniques réalisés par le biais de la plateforme du profil acheteur et envoyés à l'adresse de messagerie ayant servi au dépôt du dossier, conformément aux dispositions de l'Article L2132-2 du Code de la Commande Publique.

L'offre dématérialisée devra être reçue par la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral avant les date et heure fixées pour la remise des offres.

Conformément à l'article R2132-11 du Code de la Commande Publique, le candidat peut, parallèlement à la remise de son offre par voie électronique, transmettre une copie de sauvegarde sur support physique électronique (CD-ROM ou CLE USB). La remise de cette copie de sauvegarde se fera dans les conditions énumérées dans le règlement de la consultation. Elle devra en outre être placée sous plis scellé et porter la mention « copie de sauvegarde »

Les conditions d'ouverture des offres transmises par voie électronique, et le cas échéant, celles relatives à l'ouverture de la copie de sauvegarde sont régis par le Code de la Commande Publique.

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Le Dossier de Consultation des Entreprises est téléchargeable gratuitement jusqu'à la date limite de remise des offres sur le site dédié à cet effet situé sur la plate forme www.marches-securises.fr

Pour télécharger les documents, les candidats doivent au préalable, impérativement s'identifier sur le site susvisé.

La responsabilité de la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral ne saurait être recherchée si le candidat a communiqué une adresse erronée.

Il appartient à chaque candidat de vérifier qu'il dispose bien de l'intégralité des documents de la consultation pour établir son offre.

Conformément au code de la Commande Publique, les opérateurs économiques peuvent indiquer le nom de la personne physique chargée du téléchargement, ainsi qu'une adresse électronique, afin que puissent lui être communiquées les modifications et les précisions apportées aux documents de la consultation.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal administratif de Nantes 6 allée de l'île Gloriette , 44041 NANTES CEDEX FRANCE. Tél. +33 024099460. E-mail : greffe.ta-nantes@juradm.fr. Fax +33 024099465. Adresse internet : <http://nantes.tribunal-administratif.fr/>.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

Comité consultatif de règlement amiable DIRECCTE DES PAYS DE LA LOIRE IMMEUBLE 22 MAIL PABLO PICASSO BP 24209 , 44042 NANTES FRANCE. Tél. +33 025346783. E-mail : Paysdl.polec@direccte.gouv.fr. Fax +33 025346799. Adresse internet : <https://pays-de-la-loire.dreets.gouv.fr/>.

VI.4.3) Introduction des recours

Voies et délais de recours : référé précontractuel avant la signature du contrat (CJA, art. L. 551-1 et s.), référé contractuel après la signature du contrat (CJA, art. L. 551-13 et s.), recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn-et-Garonne, n° 358994), dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées, le recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

Greffe du Tribunal administratif de Nantes 6 allée de l'île Gloriette , 44041 NANTES CEDEX FRANCE. Tél. +33 024099460. E-mail : greffe.ta-nantes@juradm.fr. Fax +33 024099465. Adresse internet : <http://nantes.tribunal-administratif.fr/>.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

28 juillet 2022